



COOPÉRATIVE SCOLAIRE DU LYCÉE VAUBAN  
EQUIPE NUMERIQUE DU LYCEE VAUBAN

INFORMATION AUX PARENTS RENTRÉE 2022

LGT : Seconde Et Première



# Opération « prêt de tablette numérique pour chaque élève de 2nd et 1re du lycée Vauban »

Dans le cadre d'une opération financée par la région Bretagne, les élèves de seconde et de première du lycée général et technologique de Vauban bénéficient d'une tablette iPad à la rentrée 2022 prêtée gratuitement. Il leur sera également fourni une coque antichoc et un chargeur iPad.

La tablette qui comportera manuels scolaires, ressources pédagogiques et applications diverses ne sera utilisée que dans le cadre d'un usage strictement pédagogique et éducatif. Seule l'équipe numérique du lycée a la main sur le contenu des tablettes dont la configuration spécifique ne peut être modifiée par les élèves.

Une convention de prêt, précisant les modalités du prêt sera distribuée à la rentrée.

Le prêt sera assuré par la coopérative du lycée Vauban.

La coopérative du lycée Vauban est une association à but non lucratif (loi 1901) qui agit dans le respect des principes qui fondent l'enseignement public. Ses missions sont diverses et variées :

- Location des manuels scolaires.
- Achats groupés (calculatrices, équipement ...) revendus à prix coûtant aux élèves avec une réduction par rapport au prix public.
- Accompagnement de projets initiés par les élèves et leurs enseignants, la participation financière à l'UNSS et aux sorties cinéma,
- Achat de papiers pour les élèves en STD2A.

Pour pouvoir bénéficier du prêt des manuels scolaires inclus dans les tablettes, les familles doivent s'acquitter de la cotisation de 10 € ainsi que d'un chèque de caution de 200 € euros pour le prêt de la tablette.

Outre la participation financière, les parents et élèves qui le souhaitent peuvent participer activement à la vie de l'association en y consacrant un peu de temps.

**Si vous ne disposez pas de chéquier**, il est possible de payer les 10 € de cotisation en espèces disposés dans une enveloppe en notant le nom, le prénom et la classe de l'élève concerné sur l'enveloppe. En ce qui concerne la caution, il est impératif d'envoyer un mail à l'association [coopvauban@gmail.com](mailto:coopvauban@gmail.com)

Pour toutes questions, ou en cas de difficultés de paiement, vous pouvez contacter l'association par mail :

[coopvauban@gmail.com](mailto:coopvauban@gmail.com)

Une proposition d'achat groupé de calculatrices vous sera proposée à la rentrée, il n'est pas utile de vous équiper pour l'instant.

## Document à joindre impérativement avec les chèques lors de l'inscription

---

Je cotise à l'association de la coopérative de Vauban et ainsi je bénéficie de la location des manuels scolaires. Je joins au talon **deux** chèques :

- **1 chèque de cotisation de 10 € à l'ordre de « coop Vauban »** (encaissé)  
(inscrire au dos du chèque **Nom Prénom Classe de l'élève**)
- **1 chèque de caution de 200 € (prêt tablette) à l'ordre de « coop Vauban »** qui n'est pas encaissé  
(inscrire au dos du chèque **Nom Prénom Classe de l'élève**)

Je refuse de cotiser à l'association de la coopérative de Vauban ; je m'engage à acheter les manuels scolaires en librairie et à me procurer les ressources pédagogiques.

NOM de l'élève ..... classe rentrée 2022 .....

Prénom de l'élève .....

Chèques établis par : M Mme.....

Chèque n°: ..... Banque : .....

Téléphone du responsable de l'élève : .....

Adresse mail du responsable .....

Je souhaite aider l'association de la coopérative du lycée Vauban, pour me joindre :

Adresse mail .....@.....

Date :

signature du responsable légal